



Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire Aix-Marseille

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE ☎ 04 91 34 89 28 📞 06 80 13 44 28



jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr

http://www.siaes.com



Syndicat - national - Indépendant de l'Enseignement du Second degré

Fédération Autonome de l'Education Nationale



"REFONDATION" PEILLON DÉSASTREUSE ! RENTREE SCOLAIRE 2014 INACCEPTABLE ! (COLLÈGES, LYCÉES, LYCÉES PROFESSIONNELS, CPGE)

**Mardi 18 février 2014 GRÈVE et MANIFESTATION
Marseille - 14h00 devant l'Inspection Académique des BdR.
(IA des Bouches du Rhône - Boulevard Charles Nédélec - Marseille - à côté de la gare St Charles)**

La préparation de la rentrée scolaire 2014 réalisée dans les établissements ces dernières semaines est **inacceptable**. En effet, les dotations horaires attribuées aux établissements (collèges, lycées et lycées professionnels) **ne suffisent pas à couvrir les besoins et à assurer un service public d'instruction et d'éducation de qualité pour l'ensemble des élèves partout sur le territoire.**

Tous les établissements sont touchés par la pénurie et l'austérité (collèges, lycées, lycées professionnels) qu'ils relèvent de l'éducation prioritaire ou pas.

Les CPGE et les professeurs qui y exercent sont toujours menacés par la volonté de réformer du ministre et des syndicats qui soutiennent son action.

Les réformes délétères du ministre exclusivement basées sur le redéploiement de moyens et la destruction des protections statutaires, activement soutenues par le pôle des syndicats réformistes (SE-UNSA, SGEN-CFDT, SNALC-FGAF) qui lui ont attribué moult satisfecit, voire un blanc-seing, s'avèrent catastrophiques et néfastes :

- pour les élèves dont les conditions d'apprentissage vont considérablement se détériorer ;
- pour les professeurs qui voient leurs conditions de travail se dégrader davantage ;
- pour les professeurs documentalistes, CPE et personnels de vie scolaire, grands oubliés de la « refondation ».

Les missions des professeurs sont modifiées en profondeur au détriment de la transmission des savoirs et des savoir-faire qui constitue, pour le **SIAES - SIES / FAEN**, la mission principale et le cœur du métier.

De nombreux dédoublements de classe ne sont pas reconduits, notamment dans les disciplines scientifiques et expérimentales. Les **classes s'annoncent particulièrement surchargées. Des sections bilangues sont menacées** par des expérimentations préfigurant une réforme purement idéologique de l'enseignement des langues vivantes. L'offre d'enseignement est restreinte créant ainsi des inégalités entre territoires. Ainsi, **des options sont supprimées** (grec, latin, provençal ...) et le nombre d'élèves pouvant bénéficier de l'enseignement d'une de ces disciplines est parfois volontairement limité par le chef d'établissement, y compris lorsque la demande est forte.

Pour de nombreux établissements, **le rapport H/E (heures/élèves) de la DHG est insuffisant et le volume d'HSA est trop important**. Cela a pour conséquence de **développer la précarité des professeurs** (suppressions de poste, compléments de service sur un ou deux autres établissements).

Les établissements relevant de l'éducation prioritaire n'ont pas reçu une dotation horaire en cohérence avec les effets d'annonce du ministre et des syndicats complices qui soutiennent ses réformes. Seuls quelques établissements sont labélisés REP + cette année. D'autres risquent de ne plus être considérés comme relevant de l'éducation prioritaire.

La pondération de 1,1 accordée dans les établissements REP + ne constitue pas une décharge. La pénibilité du travail dans ces établissements n'est donc pas reconnue. Bien au contraire, **les chefs d'établissement exigent déjà des professeurs de nouvelles charges de travail et un temps de présence plus important dans l'établissement. La pondération de 1,1 n'est d'ailleurs pas appliquée au sens strict** puisque les professeurs certifiés (ou d'EPS) à temps plein n'auront que 1,5 heures de pondération au lieu de 1,8 h (ou 2 heures en EPS). Les professeurs devront être présents durant ces heures et « *travailler autrement* », mettre en œuvre la « *pédagogie de projet* » et subir un « *travail en équipe* » imposé, voire l'interdisciplinarité et l'Enseignement Intégré de Science et Technologie (EIST), synonymes de polyvalence. Le **SIAES - SIES / FAEN** n'est pas opposé au travail en équipe à condition qu'il soit librement consenti et qu'il ne constitue pas une entrave à la liberté pédagogique des professeurs et à l'instruction des élèves.

Le rattachement du collège au primaire et la création du conseil « école-collège » génèrent de nouvelles obligations pour les professeurs. La réunionite, souvent stérile, s'accroît. Les « emplois du temps à trous » deviennent la norme.

La « refondation » Peillon s'accompagne d'une baisse des exigences et du niveau. Les exemples les plus flagrants sont l'expérimentation du choix de la voie d'orientation par les parents en fin de troisième réalisée dans 117 établissements en France (« *dernier mot à la famille* ») et le projet de circulaire du ministre instaurant « *un régime de sursis applicable aux exclusions d'élèves prononcées par les Conseils de discipline* ».

Le **SIAES - SIES / FAEN** défend les intérêts matériels et moraux des professeurs et des CPE. Il soutient les établissements qui ont voté la grève. Il appelle à la grève et à la manifestation du 18 février et a signé une déclaration intersyndicale avec les syndicats SNES-SNEP-SNUEP/FSU, CGT, SUD et CNT.

Marseille, le 14 février 2014